

Bonjour Nicole Somers,

Au nom des partenaires qui soutiennent la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (CMMC) au Canada,

Félicitations!

Grâce à votre engagement à prendre des mesures ambitieuses en matière de climat, vous faites partie des villes du monde ayant répondu à la crise climatique de manière historique et ambitieuse. L'engagement de Ville de Saint-Quentin à l'égard de la Convention mondiale des maires lui a permis de se rallier à la vaste alliance internationale engagée en faveur des villes luttant contre les changements climatiques. Cette alliance s'appuie sur les engagements de plus de 10 000 villes et gouvernements locaux des six continents, ce qui représente plus de 800 millions de citoyens dans le monde.

Comme vous le savez, les villes qui adhèrent à la CMMC acceptent de favoriser des mesures de lutte contre les changements climatiques de trois manières importantes : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, cerner les risques liés aux changements climatiques et s'y adapter, et ménager un plus large accès à l'énergie propre et abordable.** Étant donné que la Ville de Saint-Quentin réalise les engagements qu'elle a pris pour lutter contre les changements climatiques, ses progrès sont récompensés par un système de distribution d'insignes, qui a été instauré au sein de la communauté mondiale.

Insignes décernés

Nous avons reçu les résultats des données que vous avez communiquées sur la plateforme de votre choix (p. ex., l'outil PPC, l'outil BARC ou le système de déclaration unifié de CDP et du Conseil International pour les Initiatives Écologiques Communales [ICLEI]), et nous sommes ravis de vous remettre les insignes suivants (colorés = décernés; en gris = non décernés) :

Insigne « Atténuation »

Cet insigne est accordé dès que l'une des étapes (p. ex., inventaire, cible ou plan) est accomplie.



Inventaire

L'inventaire de GES est soumis et validé (y compris tous les critères obligatoires)

Cible

La cible de réduction des GES et à faibles émissions de GES est établie et validée

Plan

Le plan (qu'il soit fractionné ou entier) portant sur l'atténuation des changements climatiques a été soumis et validé

Insigne « Adaptation »

Cet insigne est accordé dès que l'une des étapes (p. ex., évaluation, objectif ou plan) est accomplie.



Évaluation

L'évaluation des risques climatiques et des vulnérabilités est soumise et validée

Objectif

Le ou les objectifs d'adaptation aux changements climatiques ont été établis et validés

Plan

Le plan (qu'il soit fractionné ou entier) portant sur l'adaptation aux changements climatiques a été soumis et validé

Insigne « Engagement »



L'insigne « Engagement » est décerné aux villes qui ont accompli toutes les étapes dans le cadre des trois piliers suivants : atténuation, adaptation et accessibilité énergétique*. Les villes conserveront les insignes aussi longtemps qu'elles soumettront des rapports d'étapes qui satisfont aux exigences du CMMC, et ce, dans les délais prévus.


*Remarque : Le CMMC n'a pas encore officialisé le pilier visant l'accessibilité énergétique. Tant que les exigences de ce pilier ne seront pas adoptées, nous vous accorderons l'insigne « Engagement » dès que toutes les exigences des piliers de l'insigne « Atténuation » et de l'insigne « Adaptation » seront remplies.

Les progrès de votre ville quant à la réalisation de ses objectifs de lutte contre les changements climatiques en 2021 sont essentiels pour atteindre les objectifs ambitieux que vous vous êtes fixés, et nous vous encourageons à continuer à mettre en œuvre et à surveiller les plans d'action locaux avec le soutien de tous les partenaires spécialisés du CMMC qui sont très engagés dans votre alliance régionale (pour plus d'information, cliquez sur le lien suivant : <https://globalcovenant-canada.org>)

Vous trouverez en pièce jointe les fichiers images des insignes qui vous ont été décernés. Nous vous encourageons à les afficher sur les canaux de communication pertinents de votre ville, y compris sur votre site Web. Le profil de votre ville sur le [site Web du CMMC](#) est en cours d'actualisation pour tenir compte des insignes que votre ville a obtenus.

Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec vous pour rendre nos villes plus saines, plus durables et plus résilientes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Équipe Bureau d'aide, CMMC
globalcovenant@fcm.ca



DEVIN CAUSLEY
MANAGER, CAPACITY BUILDING, MCIP
FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES



MEGAN MEANEY
EXECUTIVE DIRECTOR
ICLEI CANADA